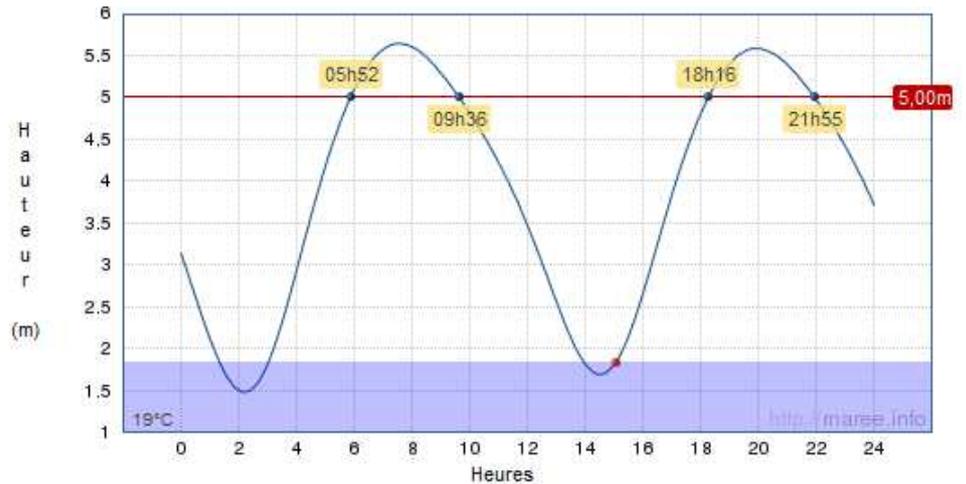


## MAREES

### Hauteur d'eau dans un port :

Le bureau maritime dispose d'un logiciel qui fournit la courbe suivante (appelée *marégramme*) qui permet d'estimer la hauteur d'eau dans le port pour les heures à venir.

Ce marégramme du port de la Rochelle a été consulté sur le site <http://maree.info/127>



1. Le marégramme a été consulté à 15h. Quelle était la hauteur d'eau dans le port à ce moment précis ?
2. Quelle hauteur d'eau dans le port y avait-il à 4h du matin ? Quelle hauteur pouvait-on prévoir pour 23h ?
3. Vers quelle(s) heure(s) y aura-t-il, selon la courbe, 3 m d'eau dans le port ?
4. Quelle est la hauteur d'eau maximale prévue dans le port ? Quand ?
5. Représenter, avec un tableau, les variations de la hauteur d'eau dans la journée.
6. a) Un bateau ayant un tirant d'eau (profondeur dont il s'enfoncé dans l'eau) de 2,5m veut entrer dans le port. Quand peut-il le faire ?  
b) Un autre bateau a un tirant d'eau d'un mètre. Quand peut-il entrer dans le port ?  
Tracer la courbe représentant la hauteur entre le bas de sa quille et le fond du port en fonction de l'heure.